

Chapitre 5

Situations de travail et d'apprentissage

Introduction

Votre formateur évalue vos prestations et votre comportement dans les situations de travail et d'apprentissage (STA) en entreprise. Les STA constituent ainsi la formation en entreprise et l'instrument de qualification au poste de travail.

L'évaluation de la prestation se fonde sur les aptitudes partielles Banques décrites au ► **chapitre 4** du DFP. L'appréciation du comportement s'appuie sur les critères d'évaluation relatifs aux compétences méthodologiques, sociales et personnelles (compétences MSP). Les aptitudes partielles MSP figurent également au ► **chapitre 4**.

Six STA sont organisées au cours de la formation professionnelle initiale, à raison de deux par année d'apprentissage. Chaque STA entre, à pondération égale, dans le calcul de la note d'expérience de la partie entreprise.

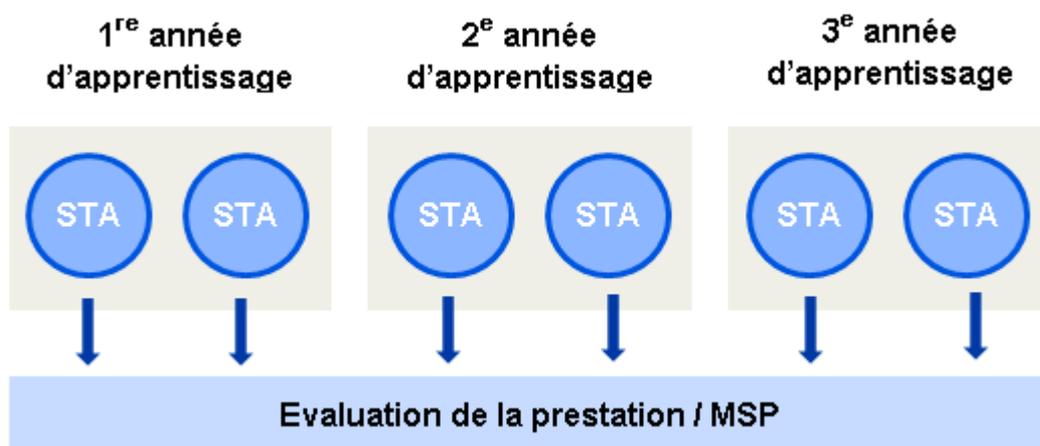


Figure: vue d'ensemble des STA

Contenu des tâches à accomplir lors d'une STA

Les situations de travail et d'apprentissage se divisent en deux parties:

A) Evaluation de la prestation au poste de travail: pour chaque évaluation, 8 aptitudes partielles sont choisies dans le catalogue des aptitudes partielles Banque en fonction de la situation de travail et d'apprentissage définie. Toutes les aptitudes partielles désignées comme «on must» ou «on can» peuvent être choisies (► **chapitre 4**).

B) Evaluation du comportement au poste de travail: l'évaluation du comportement repose sur les compétences méthodologiques, sociales et personnelles (compétences MSP). Pour chaque évaluation, on choisit 8 aptitudes partielles dans le catalogue des aptitudes partielles MSP (► **chapitre 4**).

Déroulement général au sein de l'entreprise formatrice

1. Entretien préparatoire

Votre formateur vous convie à un entretien préparatoire pour vous présenter le secteur d'activité, la manière de procéder et les attentes liées à la situation de travail et d'apprentissage. Ensemble, vous convenez d'une situation de travail et d'apprentissage. Les 8 aptitudes partielles Banque et les 8 aptitudes partielles MSP sont consignées dans le ► **formulaire STA**. Ce formulaire est signé par votre formateur et par vous-même.

2. Phase d'observation

Durant au moins deux mois, vous approfondissez vos connaissances et compétences liées à la situation de travail et d'apprentissage convenue. Votre formateur vous observe durant votre travail et consigne les événements importants par écrit. L'évaluation repose en particulier sur les observations faites durant toute la phase d'observation.

3. Entretien d'évaluation

L'entretien d'évaluation se déroule entre vous et votre formateur. L'évaluation porte sur les aptitudes partielles Banque et MSP choisies ainsi que sur les observations faites à cet égard. La STA sanctionnée par une note doit être signée. Si vous n'êtes pas encore majeur, le formulaire doit être contresigné par votre représentant légal.

Pour chaque aptitude partielle choisie, les trois critères partiels définis se voient attribuer de 0 à 3 points, Le total des points est traduit en une note conformément au barème figurant dans la ► **directive – Situations de travail et d'apprentissage**.

Sur la base de l'évaluation, votre formateur vous montre ce que vous avez appris et les prestations que vous avez fournies. Cet entretien a également pour but de permettre à votre formateur de souligner vos possibilités de développement et d'attirer votre attention sur vos lacunes dans votre manière de travailler et d'apprendre.

Le formulaire STA peut être complété par la voie électronique via Time2Learn/ CYPnet par les entreprises formatrices. L'exemplaire imprimé et signé est, à l'exception des signatures, identique à celui enregistré sous forme numérique. L'un comme l'autre doivent être conservés dans le dossier personnel de la personne en formation.